

internationale.

L'article estime que la première option est inadéquate, parce qu'elle ne répond pas vraiment "à la situation fondamentale du Canada et à la force constante de l'attraction continentale"; par conséquent, elle comporte le risque pour le Canada" de se retrouver plus fortement attiré dans la sphère d'influence américaine". La seconde option est également écartée parce que, quels que soient les coûts et les avantages économiques d'une intégration plus étroite avec les Etats-Unis, on juge improbable que "cette option, en tout ou en partie, soit défendable dans le climat actuel ou prévisible de l'opinion publique canadienne". L'article conclut que des trois options examinées, la troisième est celle qui est la plus apte à servir les intérêts canadiens, car à la longue, elle réduirait "la vulnérabilité de l'économie canadienne" et, ce faisant, renforcerait "notre capacité de promouvoir les grands objectifs canadiens et d'assurer le sentiment de notre identité nationale".

L'article s'appuie sur des études commencées il y a plus d'un an. Celles-ci se poursuivent, mais elles ont tout de même atteint le stade où il est possible de dresser un bilan de quelques-unes des principales évaluations et conclusions qui en découlent. C'est là l'objet du présent article. M. Sharp note qu'il a bénéficié, pour le préparer, des conseils et de l'aide de ses collègues du Gouvernement et d'agents du ministère des Affaires extérieures.